

Postmodernisme et nouveaux espaces en France

Henri Chamussy

Volume 41, Number 114, 1997

Les territoires dans l'oeil de la postmodernité

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/022674ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/022674ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Chamussy, H. (1997). Postmodernisme et nouveaux espaces en France. *Cahiers de géographie du Québec*, 41(114), 357–366. <https://doi.org/10.7202/022674ar>

Article abstract

The new ways of life in postindustrial societies are characterized by increasingly easier material or immaterial communications. The consequence is a new spatial feeling. This point of view upon postmodernity may interest geographers. Globalisation, which is one among the pre-eminent features of postindustrial societies, may result, by feed-back, in a return to conceptions of spatial organization which seemed disappeared forever. In France, the Loi d'orientation pour l'aménagement (Planning Act), enforced in 1995, points out the pays (which does not belong to the French traditionnal administrative spatial hierarchy, but is a empiricist concept developed by French geographers of the beginning of the century) as a frame for local planning and development. Indeed this suggestion is enjoying a huge success. In fact it is a rather ambiguous idea, but perhaps, also, the beginning of a revitalised local life that avoids an administrative frame which seemed intangible.

Postmodernisme et nouveaux espaces en France

Henri Chamussy

Institut de Géographie Alpine
Université Joseph Fourier
Grenoble

Résumé

Dans les sociétés postindustrielles, les nouveaux modes de vie, caractérisés par la facilité des communications matérielles et immatérielles entraînent un rapport à l'espace radicalement nouveau. C'est cet aspect de la postmodernité (notion fort polysémique) qui intéresse les géographes. On peut se demander si la mondialisation, qui semble inhérente aux sociétés postindustrielles, n'entraîne pas, par choc en retour, des replis identitaires, des «reterritorisations», des retours à des conceptions de l'organisation de l'espace qui semblaient disparues à jamais. En France, le retour du *pays* (un des concepts fondateurs de la géographie française) comme cadre spatial et social d'aménagement et de développement local, tel qu'il est prévu par la Loi d'orientation pour l'aménagement (1995) connaît un succès étonnant. Malgré de fortes ambiguïtés, c'est peut-être l'amorce d'une revitalisation de la vie locale, échappant à un découpage administratif que l'on croyait intangible.

Mots-clés: postmodernité, territoire, territorialisation, limites, *pays*, aménagement, mondialisation.

Abstract

Postmodernism and New Spaces in France

The new ways of life in postindustrial societies are characterized by increasingly easier material or immaterial communications. The consequence is a new spatial feeling. This point of view upon postmodernity may interest geographers. Globalisation, which is one among the pre-eminent features of postindustrial societies, may result, by feed-back, in a return to conceptions of spatial organization which seemed disappeared forever. In France, the Loi d'orientation pour l'aménagement (Planning Act), enforced in 1995, points out the *pays* (which does not belong to the French traditional administrative spatial hierarchy, but is a empiricist concept developed by French geographers of the beginning of the century) as a frame for local planning and development. Indeed this suggestion is enjoying a huge success. In fact it is a rather ambiguous idea, but perhaps, also, the beginning of a revitalised local life that avoids an administrative frame which seemed intangible.

Key Words: postmodernism, territory, territorialisation, boundaries, *pays*, planning, globalisation.

QUATRE NOTIONS

Mon propos s'articulera autour de quatre notions qui sont: postmodernité, territoire, limites et *pays*.

Il n'est pas utile d'épiloguer dans le cadre de cet article sur la notion de postmodernité qui a été créée pour caractériser des comportements artistiques et architecturaux, c'est-à-dire des formes esthétiques. Le terme de postmodernité étant devenu extrêmement polysémique, il n'est d'ailleurs pas acquis qu'il soit employé dans le même sens (c'est-à-dire qu'il recouvre les mêmes concepts, dans leur extension et dans leur compréhension) de chaque côté de l'Atlantique. En l'occurrence, peu importe: il en est ainsi de tous les termes qui enveloppent des mouvements d'idées, «signaux» ou indicateurs de sociétés en devenir; on peut penser à l'Humanisme (dans son sens historique), aux Lumières, au Romantisme, etc. Pour les fins de cet article, la postmodernité recouvre tout le mouvement d'idées qui, prenant acte de la fin d'une époque où a dominé la production (fordiste, tayloriste, si l'on veut) et la consommation matérielle, s'installe une ambiance de communication, de production virtuelle, dans laquelle les données de base des relations entre individus et entre groupes sont radicalement modifiées.

Quant au concept de territoire, c'est une assez étonnante histoire que la sienne. Ce ne serait pas le propos ici que de la raconter, d'autant que chacun ne se fait probablement pas la même idée du territoire, ce qui entraînerait de belles discussions. Pour toute définition, nonobstant les nombreuses interprétations possibles, on présente ici le territoire comme une portion de l'espace qu'une société ou un groupe humain a fait sienne, qu'il a marquée affectivement, dans laquelle il se reconnaît, et dont on peut tracer des limites, ou frontières, même si ces limites sont parfois floues, voire presque insaisissables.

Ce qui nous conduit au troisième des concepts, celui de limite. Il pose des problèmes, qui sont l'essence même de la géographie. Les géographes ont à affronter deux sortes de limites, celles qu'ils trouvent déjà inscrites dans l'espace qu'il étudient, et celles qu'ils tracent eux-mêmes pour découper leur terrain d'étude. Ces deux sortes de limites coïncident parfois, mais finalement assez rarement. De ces dernières, je ne parlerai pas aujourd'hui, elles relèvent de la méthodologie. En ce qui concerne les premières, il y a certes les frontières dites «naturelles», dont j'aimerais montrer qu'elles n'existent que lorsqu'elles sont perçues comme telles par les sociétés; elles ne sont donc pas naturelles du tout... Il y a les limites administratives, politiques, qu'on peut appeler «frontières», et il y a aussi les frontières jugées comme telles par les gens: «Là bas, ce n'est pas comme ici, ce n'est pas comme chez nous...».

Souvent ces limites perçues coïncident avec des frontières politiques, mais la frontière crée-t-elle la différence, ou bien la frontière est-elle installée là où est manifeste la différence? Question en apparence insoluble et qui n'est pas sans rappeler le célèbre problème de la poule et de l'œuf. Mais nous savons, maintenant que le systémisme a droit de cité en géographie, détecter une boucle de rétroaction: le problème n'est pas insoluble, il est tout simplement mal posé!

Enfin, venons-en au concept de *pays*. Profondément ancré dans la littérature géographique française à la suite de Paul Vidal de la Blache, qui en avait fait un de ses concepts centraux, il a joué un rôle considérable dans la construction du savoir géographique par ses élèves, dont Lucien Gallois, qui s'en était fait une spécialité. Ce n'est pas la place ici d'entrer dans les débats qui accompagnèrent sa conceptualisation, sauf à savoir qu'il a marqué la géographie régionale française d'une forte spécificité. Dans le sens qui lui était donné alors, le mot *pays* est intraduisible, en anglais par exemple. Or il est important de le bien comprendre pour saisir cette nouvelle conception de l'organisation spatiale qui, consciemment ou non, est en train de remodeler la France. Les concepts de *pays* et de territoire peuvent alors être considérés comme deux faces de la même «réalité»: le *pays* est le territoire de ceux qui l'habitent.

LES PARADOXES APPARENTS

La caractéristique principale de la postmodernité à l'œuvre semble être la formidable capacité de communication dont disposent aujourd'hui nos sociétés. On ne fera point ici travail de moraliste épilogueant sur le fait que capacité quantitative ne signifie pas du tout croissance qualitative. Ceci est une autre histoire, à ne point négliger certes.

Cette capacité de communication se manifeste par la facilité d'accès et le bas prix des moyens de transport, par la diffusion très rapide des techniques de relation telles que le téléphone mobile, la télécopie et surtout les réseaux télématiques, et bientôt la télévision interactive. Les historiens de demain considéreront probablement cette mutation comme une des inflexions fortes de l'histoire de l'humanité. Et ce, d'autant plus que la diffusion des grandes percées techniques depuis le XIX^e siècle, telles celles de la navigation à vapeur, du chemin de fer, du téléphone, de l'automobile, de la radio, qui s'inscrivait dans la durée des générations, a explosé en quelques années. Qu'y a-t-il de commun entre la télévision des années 1980 et les bouquets numériques des années 1990, entre la généralisation du téléphone dans les années 1960 et les téléphones et télécopieurs mobiles, et le courrier électronique des années 1990?

On pourrait longuement réfléchir à ces mutations techniques — et nécessairement sociales. Mais c'est un travail de sociologue plutôt que de géographe. Si cette mutation communicationnelle apparaît à beaucoup de géographes comme le trait saillant de la postmodernité, c'est que le concept fondateur et central de la géographie, l'espace (ou les espaces, si on préfère), ne peut pas sortir indemne de cette aventure.

Le travail des géographes est de comprendre et d'expliquer les formes et les processus de l'organisation spatiale; il leur faut donc explorer les deux voies d'accès à cette compréhension et à cette explication: d'une part l'analyse spatiale, au sens le plus rigoureux du terme, c'est-à-dire, selon la formule de Denise Pumain, «l'analyse formalisée de la configuration et des propriétés de l'espace produit et vécu par les sociétés humaines» et, d'autre part, justement parce que cet espace est vécu, l'idée que se font les individus et les groupes sociaux de leur territoire, c'est-à-dire de leur espace, perçu et approprié.

C'est en ouvrant simultanément ces deux portes de la connaissance scientifique des nouvelles territorialités que les géographes feront œuvre utile. Car tous les concepts qui sous-tendent la postmodernité, lorsqu'ils sont l'expression de transformations relationnelles, même s'ils sont vagues, même s'il y a polysémie, sont en passe de modifier radicalement la perception des territoires. C'est du moins une hypothèse forte, qu'il appartient aux géographes de confirmer ou d'infirmer.

Après les changements de la fin du XIX^e siècle et de la première partie du XX^e, caractérisés par l'exode rural, les concentrations urbaines, changements qui ont fait passer de 60 % à moins de 20 % la population rurale, et ainsi provoqué une réorganisation (d'aucuns disent une désorganisation...) de structures spatiales parfois fort anciennes, on assiste aujourd'hui à un reclassement rapide qui se manifeste par des perceptions contradictoires:

- d'une part la vieille distinction entre «rural» et «urbain» n'a probablement plus beaucoup de sens. Sauf dans quelques espaces restreints — et encore — le rural traditionnel a disparu, et l'agricole traditionnel encore plus. C'est la «fin des campagnes». Les agriculteurs ne représentent plus aujourd'hui que 4 % des actifs (moins nombreux que les enseignants, remarque étonnante et symbole d'une société radicalement nouvelle). La seule distinction pertinente pourrait être faite entre «urbain concentré» et «urbain dispersé» parfois laidement dénommé le «rurbain»: Jean-Paul Ferrier introduirait ici la notion de «métropolisation».
- d'autre part, l'image de la campagne et des campagnards s'est totalement inversée. Naguère dévalorisée, voire méprisée, peuplée de «bouseux», de «cul-terreux», la campagne est devenue l'image du calme, du repos, le lieu béni du ressourcement. Elle a été mythifiée. Le seul problème est que cette campagne n'existe plus, ou si peu. Comme tous les mythes, elle recouvre une réalité rêvée et disparue.

Ce renversement de perception, qui n'est paradoxal qu'en apparence, entraîne un nouveau paradoxe, qui pourrait bien être à l'origine de la nouvelle organisation spatiale en gestation, voire en formation:

- jamais une aussi grande partie de la population française n'a été spatialement et socialement coupée de ses racines. Rares sont ceux qui habitent en un lieu proche de celui où ils sont nés. Près de la moitié des Français ont au moins un grand-parent d'origine étrangère. Bien peu de gens peuvent se targuer d'une ascendance totalement ou majoritairement ancrée dans une «province». Les itinéraires de vie mettent à jour de très nombreux déplacements de domicile dans une société pourtant prétendue peu mobile, mais en fait profondément brassée. La société connaît une profonde unification des modes de vie, rythmés par les fins de semaines, les horaires de la télévision, les déplacements quotidiens de travail. La grande distribution efface progressivement le petit commerce, y compris dans les bourgs situés dans ce qui subsiste de «campagne» au sens traditionnel.
- et, inversement, jamais une si grande proportion de gens ne s'est sentie concernée par ce qu'on appelle les «racines», le besoin d'un ancrage, fût-il

partiellement imaginé, sur un territoire. L'administration des archives est débordée par des Français de toute condition sociale, à la recherche de leur généalogie, phénomène qui n'étonnera probablement pas les Québécois, mais qui est nouveau en France, et qui, il y a quelques décennies, était le propre de quelques familles issues de l'aristocratie ou de la haute bourgeoisie.

Les causes de ces changements de mentalité et de perception sont, entre autres, l'allongement du «temps libéré», la facilité des déplacements physiques et des contacts à distance. Un exemple me semble instructif à ce sujet: la plupart des Italiens de l'immigration ancienne se sont totalement intégrés dans la population française au point d'en devenir indiscernables; seuls les noms patronymiques permettent de les déceler (mais les noms ne se transmettent que par les hommes...). Les Italiens plus récemment immigrés, même s'ils ont souvent fait leur place en France, conservent des liens très forts avec leur région d'origine, parce qu'ils y vont en vacances, dans leur voiture, voire en avion, qu'ils téléphonent fréquemment aux cousins restés Italiens.

LE RETOUR DU PAYS

Tout ceci avait provoqué, il y a quelques décennies, un effacement, voire un oubli des territoires traditionnels. Certaines anciennes provinces, dont la personnalité et les caractéristiques étaient les plus marquées, que les Révolutionnaires de la fin du XVIII^e siècle avaient eu la volonté d'effacer en tant que trace de l'Ancien Régime, conservaient une prégnance assez forte: Bretagne, Auvergne, Languedoc, par exemple. La Savoie aussi, l'Alsace bien sûr, mais pour d'autres raisons. Mais des provinces moins individualisées, comme l'Artois, l'Aunis et le Maine, s'effaçaient peu à peu de la mémoire. Les langues régionales disparaissaient ou se mouraient, et même les accents régionaux s'effaçaient peu à peu. Champagne et Bourgogne étaient réduits à l'image des vignobles et des bouteilles...

Aux provinces, la Révolution avait substitué les départements, qui sont solidement ancrés dans la mentalité française, mais comme symboles de l'administration et de l'État centralisé. On sait dans quel département on habite, c'est le cadre de vie quotidien, mais on ne se dit guère «de l'Isère», ou «du Tarn-et-Garonne», le département étant souvent réduit à un numéro, celui du code postal ou de l'immatriculation de la voiture. Dans une enquête faite auprès d'enfants en vacances, à la question «d'où venez-vous?» la réponse: «je viens de 92, ou de 26» a été fréquente!

Les 22 régions, d'abord simples cadres spatiaux de la planification, ont incontestablement pris une personnalité depuis les lois de décentralisation et l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel. Mais c'est une personnalité politique, plus qu'un cadre de vie. Il apparaît que la conscience de ces régions, dont certaines ont repris le nom de provinces d'Ancien Régime, mais en trichant fortement avec des frontières, d'ailleurs mouvantes au cours des siècles (Bourgogne, Bretagne, Auvergne, par exemple) est plus forte dans les sphères des élites, des leaders d'opinion, que dans la perception populaire. Certes, il ne faut pas généraliser: il y a des exceptions, mais pas très apparentes. On allait lentement mais sûrement vers une France univariée, plus ou moins isotrope. On constatait

des résistances, des bouffées de régionalisme, fortes et significatives, par exemple en Bretagne, dans une partie du Midi, au Pays basque évidemment. Ces résistances, aussi sensibles qu'elles fussent, ne modelaient pas le territoire, et les contours intérieurs s'oblitéraient peu à peu dans l'unification de la société de consommation et le gonflement des classes moyennes.

Peut-être les Français opposaient-ils à cette affaïssement une moindre résistance que dans d'autres pays d'Europe, encadrés depuis des siècles comme ils le sont par la centralisation et la toute-puissance de l'État unificateur. Dans un récent séminaire européen dont un des thèmes était la comparaison des concepts de région, de pays natal dans les cultures nationales, on constatait que la langue française n'offrait pas d'équivalent au mot allemand *Heimat*; on peut essayer de le traduire par pays natal, mais ce n'est pas un bon équivalent. De même, le français ne possède qu'un mot, maison, pour traduire les mots anglais *home* (de même racine que *heimat*) et *house*; il y a bien foyer, mais aujourd'hui il n'y a guère que l'INSEE pour l'employer (et l'administration des impôts qui parle de foyer fiscal!). Cela signifie bien que les Français attachent moins d'importance affective au chez-soi (encore une traduction approximative). Ou bien, remarque significative, qu'ils n'y voient pas un aspect spatial.

Or, dans le titre II de la Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (4 février 1995), quel n'est pas l'étonnement de trouver le mot *pays*! Les Français connaissaient la hiérarchie spatio-administrative rigoureusement emboîtée comme des poupées russes: commune, canton, arrondissement, département, région. Les spécialistes voyaient l'INSEE faire naître, au fil des années, outre les unités urbaines, qui entérinaient le périurbain, les ZPIU qui entérinaient le rurbain, les bassins d'emploi dessinés selon les migrations de travail, les bassins de vie. Et voici que le gouvernement sort une Loi où il est question de *pays*, terme qui n'était guère employé que par les géographes ou les poètes, — «le doux pays de mon enfance...», car, au sens commun, dans le langage courant, un pays, c'est la France, ou la Belgique ou l'Italie. Et la Loi précise même: «cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale, [...] communauté d'intérêts économiques et sociaux, ainsi que, le cas échéant, les solidarités réciproques entre la ville et l'espace rural». Et les circulaires d'application vont plus loin: sous la signature de Charles Pasqua, alors ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, il est écrit (avril 1995): «Mise en place d'une organisation du territoire fondée sur la notion de pays».

Mais que s'est-il passé pour que, le plus officiellement du monde, cette notion restée volontairement assez floue en géographie apparaisse au grand jour, récupérée en quelque sorte par le ministre de l'Intérieur ?

LA DIALECTIQUE DU MONDIAL ET DU GLOBAL: FABRIQUE DE TERRITOIRES

Des caractéristiques, nombreuses, de la postmodernité, j'ai retenu celle qui me semble la plus féconde pour un géographe, l'explosion des moyens de communication, dans la mesure où elle remet en cause tous nos schémas traditionnels de division de l'espace. Cette explosion semble le signe le plus visible, le signal le plus pertinent de ce qu'on est convenu maintenant d'appeler la mondialisation. Devant l'écran de l'ordinateur où s'inscrivent les messages électroniques, un universitaire ou un ingénieur de Bordeaux ou de Grenoble est aussi proche de Melbourne, de Los Angeles ou d'Osaka que du bureau adjacent d'un collègue. Avec le téléphone portable, on peut converser sans être lié à son domicile ou à une cabine; agriculteurs sur leurs tracteurs, bergers transhumants aux alpages en sont de plus en plus souvent munis... Quant aux bouquets de télévision reçus par antenne parabolique, il suffit de regarder les balcons des immeubles de banlieue: ces antennes y fleurissent par centaines. Nul n'est besoin d'insister, ce sont des banalités. Mais des banalités très récentes, on l'oublie trop souvent; en France le téléphone portable a trois ans, pas plus, et le courrier électronique n'est encore utilisé que par une petite fraction des Français. Quant aux moyens de transport, il suffit de comparer l'ambiance des aéroports européens, il y a quelques années (complets-vestons et attachés-cases) et aujourd'hui (voyages scolaires, étudiants en jeans, routards, groupes du troisième âge) pour comprendre ce qui s'est passé. Ces impressions sont évidemment corroborées par des études scientifiques...

Dans les pays développés, la quasi-totalité de la population est concernée par la foudroyante rapidité d'extension des techniques de communication, téléphone et télévision surtout. Télécopie, courrier électronique sont encore largement des moyens de communication professionnels. Mais cette restriction ne durera pas.

Peut-on faire l'hypothèse que les nouvelles territorialisations qui se manifestent en France sont une conséquence de cette sorte de dilution, voire de la disparition des territoires traditionnels? Plusieurs attitudes sont possibles lorsqu'on éprouve le besoin, conscient ou inconscient, de se préserver de la mondialisation banalisante, de cette disparition des limites, frontières, barrières, distances. Les nouvelles territorialités et les replis identitaires seraient une sorte de refuge devant le vertige de l'espace aboli. La campagne mythique, le pays rêvé seraient, de la même manière, un refuge hors de la ville câblée, une tentative pour effacer la ronde cosmique des satellites.

Le problème est de démêler quels sont les acteurs de ces nouvelles territorialisations, et quels en sont les ancrages spatiaux. Beaucoup de chercheurs détectent des ancrages jusque dans les milieux urbains, dans la renaissance de la vie de quartier, et jusque dans ces «banlieues» qui ont tant fait parler d'elles en France, avec leurs fortes proportions d'immigrés ou plutôt d'enfants d'immigrés, et surtout leurs effrayants taux de chômage. N'insistons pas sur les territorialisations urbaines *stricto sensu*, qui sont d'un autre ressort. Mais on peut s'attarder un peu sur cette renaissance de l'idée de *pays*, renaissance si forte que, malgré les réticences d'élus locaux fortement implantés et qui n'aiment pas voir leurs circonscriptions

se transformer en territoires qu'ils perçoivent mal, le gouvernement a cru bon de l'entériner dans des textes officiels. Que deviendront ces textes, c'est un autre problème!

L'idée était diffuse depuis les premiers «États-Généraux des pays» tenus à Mâcon en 1982: elle était alors une nouveauté car on croyait les *pays* définitivement enfouis dans le passé. Ces États-Généraux marquaient donc son entrée dans la pensée politique française contemporaine. Cette idée de *pays* avait pris forme sous l'impulsion de divers leaders d'opinion, parfois des élus locaux, souvent des syndicalistes agricoles. Depuis, elle a pris corps avec la diminution des agriculteurs (les « survivants » se sentant parfois investis d'une véritable mission), le retour au *pays* de nombreux retraités, l'installation de rurbains qui s'engagent parfois dans la vie locale, l'inquiétude devant la multiplication des résidents secondaires qui, de toute évidence, sont rarement des acteurs locaux à part entière. L'apparition matérialisée de ces nouvelles territorialités ayant presque toujours lieu dans le cadre de l'intercommunalité, elle serait par conséquent aidée, paradoxalement, par la fameuse pulvérisation communale, considérée en France comme la source de nombreux maux, mais dont personne n'envisage sérieusement l'abandon ou la réforme.

Luigi Gaido (1996), qui a beaucoup travaillé sur les reterritorialisations dans les Alpes françaises et italiennes, pense qu'elles naissent «d'un refus de l'idée d'une identité indistincte ou banalisée par quelque forme de globalisation». Une étude attentive des *pays* qui, depuis leur officialisation par la Loi de 1995, ont manifesté leur existence, me laisse plus pessimiste; il est difficile de faire la différence entre les véritables expériences d'intercommunalité nées de besoin de nouvelles solidarités spatiales pour créer ou accélérer telle ou telle activité (traitement des eaux usées, complémentarités scolaires, développement touristique «doux», développement durable en général), les replis identitaires, souvent d'impulsion idéologique profondément conservatrice, et les regroupements d'occasion conduits par des élus flairant la manne de subventions propices à leur réélection... Quoi qu'il en soit, en un an, 42 *pays* ont manifesté leur existence, issus des 22 régions de France métropolitaine, ce qui indique que, d'une manière ou d'une autre, aucune partie de la France n'est restée à l'écart du mouvement¹. Et il est frappant de constater que ce sont les espaces restés les plus «ruraux» (disons: les moins métropolisés) qui se sont manifestés le plus franchement. Encore que l'on trouve tous les genres de *pays*, depuis le Choletais profondément marqué par l'industrie en milieu «rural» ou le Sundgau densément peuplé, jusqu'au Plateau de Millevaches en Limousin ou aux Cévennes vignanaises, fleurons en creux de la fameuse «diagonale du vide» qui balafre la France du nord-est au sud-ouest et renferme les derniers carrés de ce qu'on appelle non sans condescendance «le rural profond». On a même vu, cas presque unique, la constitution d'un dossier demandant la création d'un Parc Naturel Régional (PNR) sourdre de la base, alors que jusqu'ici, la proposition de constitution de PNR venait d'en haut (ou au moins d'acteurs locaux bien placés dans la hiérarchie des pouvoirs) et était plus ou moins bien acceptée localement: il s'agit du projet de PNR de la Châtaigneraie ardéchoise.

CONCLUSION

Plusieurs hypothèses sont envisageables, et la réponse aux questions que l'on se pose sur les nouvelles territorialités est évidemment liée à celle qui sera vérifiée.

- Ce retour des *pays* est-il le signe d'un profond changement français, une réponse efficace s'inscrivant dans la dialectique des niveaux global et local? En quel cas, on verra peut-être dans les décennies à venir l'organisation spatiale de la France non seulement se modifier (c'est une certitude), mais changer de contenu: non plus une différence de niveau, mais une différence de nature. Le mouvement s'inscrirait alors dans un affaiblissement des États-nations, une certaine dilution dans une Union européenne qui s'orienterait franchement vers un gouvernement supranational.
- Ou bien est-ce le signe d'un mouvement communautariste facilité par la décentralisation? On peut en douter car les mentalités collectives françaises sont très éloignées du communautarisme tel qu'il fonctionne en Grande-Bretagne et surtout en Amérique du Nord. Et les mentalités collectives évoluent plus lentement que les changements techniques...

Ou bien encore ces reterritorialisations sont-elles une réaction de peur devant la société postmoderne? Ou, autre hypothèse, plus optimiste, une manière de l'absorber et de la mettre au service des solidarités locales? Il y a des deux certainement...

La partie n'est pas jouée, toutes les cartes ne sont pas encore distribuées. Car la puissance d'absorption de la centralisation et de l'administration est telle en France que tout peut fort bien se diluer, dilution aidée par les réticences clairement exprimées de nombreux élus, par-delà les clivages politiques. Déjà le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire qui s'est tenu à Auch, préfecture du Gers, un des seuls départements français qui continue à se dépeupler, a été nettement en retrait de la Loi de 1995².

Enfin, il ne faudrait pas oublier que si ces nouvelles territorialités, dont peut naître, dont naît déjà, une nouvelle organisation de l'espace français, peuvent concerner une grande part de la superficie de la France, elles ne concernent qu'une fraction de sa population. Le mouvement est certes important pour la France, mais les défis les plus tragiques que la société postmoderne doit relever, sous peine de catastrophe, ne se situent pas là, mais dans les grandes agglomérations urbaines, leurs cortèges de «nouveaux pauvres», de jeunes chômeurs et de désindustrialisation dans le contexte de la course mondiale à la compétitivité. Le sursaut communautariste des nouvelles territorialités peut-il aider à répondre à ses défis? Peut-être un peu, répondra-t-on avec un certain optimisme. En tout cas, les géographes ne peuvent certainement pas se désintéresser de ce qui se passe dans les territoires. Qu'un nouveau mode de production (pensons que la société postmoderne met en place un nouveau mode de production) entraîne une nouvelle organisation de l'espace, les analyses marxistes le disaient (souvent mal) depuis longtemps. Les interférences entre les mouvements venus de la base, la course à la mondialisation, les caractéristiques locales, sociales et physiques, la puissance ou les faiblesses de l'État, tout cela constitue des systèmes que l'on peut modéliser, et pour l'étude desquels les géographes peuvent faire converger tous les outils qu'ils se sont donnés.

NOTES

- 1 Les événements politiques de juin 1997, postérieurs à la rédaction de ce texte, vont-ils remettre en question les infléchissements décelés? Le contenu du concept de *pays* semble en harmonie avec l'idéologie «écologiste» parvenue au sein du gouvernement, madame Dominique Voynet, ministre de l'Aménagement, appartenant aux «Verts». Mais, pour autant qu'on le sache, il semble y avoir des hésitations quant à l'ordre du jour du prochain Comité interministériel pour le développement et l'aménagement du territoire, prévu pour décembre 1997. On notera le changement significatif du libellé: avant juin 1997, on disait: Comité interministériel pour l'aménagement du territoire... On notera aussi que si, en avril 1997 — date de la rédaction de ce texte —, 42 *pays* avaient manifesté leur existence de manière officielle dans le cadre des directives et de la loi Pasqua, ils seraient maintenant plus de 150 (article du *Monde*, octobre 1997).
- 2 Même réflexion que pour la note 1. Le Comité interministériel pour l'aménagement du territoire d'Auch appartient déjà à l'histoire, mais on ne fait que supposer les orientations qui vont désormais être prises. Il semble que, tout occupé par le problème du chômage et du budget — dans la perspective de l'Euro — le gouvernement n'ait pas encore de doctrine claire, ou ne l'ait pas encore exprimée quant aux suites à donner à la Loi Pasqua sur l'aménagement.

BIBLIOGRAPHIE

Le sujet, les recompositions territoriales devant la société postmoderne, a fait l'objet en France d'une littérature abondante et inégale. Des bibliographies plus complètes peuvent être trouvées dans les revues indiquées ci-dessous.

Montagnes Méditerranéennes, publication du CERMOSEM, I.G.A., Grenoble, n° 3, ACTES du colloque *Les pays en montagnes méditerranéennes: échelle d'avenir pour le développement territorial* (1996) et plus spécialement les articles de Frédéric GIRAUT, Jean-Luc HELLER, Romain LAJARGE, Jean RENARD et Colette VERON.

ACTES du Colloque *Acteurs et Territoires* (1997) CERMOSEM, I.G.A., à paraître dans *Montagnes Méditerranéennes*.

AURIAC, F. (1982) Le pays-territoire. *Actes de Géopoint 82*, Groupe Dupont, Avignon.

BAUDELLE, G., éd. (1996) *De l'intercommunalité au pays, les régions atlantiques entre traditions et projets*. Paris, Éditions de l'Aube.

DANSERO, E. (1996) Per una rappresentazione locale dello sviluppo sostenibile. In *Recomposition des territoires des Alpes Occidentales*, séminaire transfrontalier, I.G.A., Grenoble.

GAIDO, L. (1996) La globalisation produit de nouvelles territorialités. In *Recomposition des territoires des Alpes Occidentales*, séminaire transfrontalier, I.G.A., Grenoble.

GALLOIS, L. (1908) *Régions naturelles et noms de lieux*. Paris, Armand Colin.

LANDEAU, C. et DEVALLIÈRE, I. (1996) Du mot au concept, que revêt la notion de pays? *Territoires*, n° 364.

VALLES, V. (1994) Une approche des bassins de vie. *INSEE Première*, n° 325.

VANIER, M. (1995) La petite fabrique de territoires en Rhône-Alpes: acteurs, mythes et pratiques. *Revue de Géographie de Lyon*, 70 (2).